

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT MONT DE MARSAN AGGLO – BORDEAUX METROPOLE



*Bordeaux Métropole et Mont de Marsan Agglo ont signé, le 24 juin 2019, un protocole de coopération qui permet à la collectivité landaise de s'inscrire dans la dynamique interterritoriale "Bordeaux Métropole coopération". Cette démarche initiée en 2016 par la métropole bordelaise a pour ambition de créer des synergies dans un esprit gagnant-gagnant entre les territoires signataires.*

Comme l'a rappelé Olivier Bouba Olga, économiste, lors du Carrefour des territoires organisé par la Région le 10 octobre à Poitiers, et le représentant du CGET lors du séminaire annuel « Bordeaux Métropole Coopérative » le 11 novembre 2018 à Bordeaux, *"l'attractivité d'un territoire dépend de la capacité d'un EPCI à dépasser son périmètre géographique et à travailler les relations interterritoriales."* Pour les deux collectivités, il s'agit donc, par cette signature, d'accentuer la synergie entre leurs territoires, dans une logique d'attractivité complémentaire et de renforcement de leur rayonnement.

**Deux axes de travail ont été retenus :**

#### 1) Culture notamment sur le volet muséal

Dans le domaine du spectacle vivant, le Théâtre de Gascogne coopère déjà depuis plusieurs années avec des lieux bien identifiés de la métropole bordelaise, tels que l'Opéra National de Bordeaux, le Carré-Colonnes à Saint-Médard-en-Jalles et Blanquefort, ou encore Le Pin Galant à Mérignac. Les différentes scènes labellisées du territoire bordelais pourraient voir leur collaboration renforcée par une circulation plus fluide des œuvres entre les deux villes ainsi que par une collaboration accrue avec le TnBA notamment (itinérances de formes légères, participation à des groupes de programmation...). Ce travail en réseau pourrait se poursuivre et s'enrichir de nouveaux partenaires culturels identifiés au sein de la métropole bordelaise.

Dans le domaine muséal, une coopération est engagée entre le musée Despiau-Wlérick, labellisé musée de France, et plusieurs acteurs culturels implantés sur le territoire de Bordeaux Métropole.

En outre, le musée Despiau-Wlérick est en contact régulier avec les musées de Bordeaux, notamment le musée des Beaux-Arts. Ces échanges s'inscrivent dans une mise en réseau des musées au niveau régional, notamment à travers les différentes commissions scientifiques des musées de France. Cette coopération pourrait se développer

à travers la coproduction d'expositions ou l'accueil d'expositions itinérantes.

La thématique de l'art dans l'espace public est, par ailleurs, une identité partagée par la métropole bordelaise et Mont de Marsan. Le programme de commande d'œuvres d'art contemporain piloté par Bordeaux Métropole et la démarche "Mont de Marsan, ville de sculpture" se rejoignent à travers des axes de travail communs : échange d'expertise en matière d'art public, itinérance d'œuvres de la commande artistique métropolitaine, prêt d'expositions... Dans ce cadre, Mont de Marsan Sculptures, dont la prochaine édition aura lieu à l'automne 2019, sera l'occasion d'illustrer le rayonnement culturel et l'attractivité du territoire montois.

D'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Culturel et Scientifique du musée Despiau-Wlérick, l'expérience bordelaise dans le domaine muséal, notamment à travers ses chantiers de rénovation (Musée des Beaux-Arts, Museum d'Histoire Naturelle...) comme son travail concernant l'expérience visiteur, pourraient être bénéfiques pour la démarche de Mont de Marsan à travers des partenariats axés sur la formation, l'échange d'expériences et de savoir-faire en matière de muséologie.

Les trois collectivités restent attentives aux domaines de coopération non évoqués qui pourraient apparaître dans le cadre de cette coopération et faire l'objet de collaborations futures.

## **2) Promotion touristique**

Les deux collectivités entendent développer des actions de communication réciproques et des opérations partenariales. À court terme, il s'agira d'engager des actions réciproques en mettant à disposition une partie des espaces d'accueil des offices de tourisme respectifs pour diffuser des contenus vidéos et de la documentation touristique. L'objectif premier serait de valoriser le ou les grands événements de chaque territoire.

À moyen terme, les deux collectivités pourraient collaborer autour d'un Pack tourisme valorisant les deux territoires en les structurant autour d'une offre d'hébergement et une offre d'activités regroupée dans un City pass (un par ville).